



# Bonne Route avec LeasePlan.

Quick Guide



# Bienvenue chez le numéro 1 de la gestion des flottes automobiles.

- ▶ Nous sommes heureux que LeasePlan vous accompagne sur les routes. Pour faciliter la gestion de votre voiture d'entreprise, nous souhaitons, dans les pages qui suivent, détailler les dispositions d'utilisation les plus importantes.



- ▶ Vous recevez un Driver's Manual contenant toutes les informations importantes. Conservez-le de préférence dans la boîte à gants et prenez votre temps pour le lire à votre aise.
- ▶ Le «Driver's Manual» contient également:
  - Constat d'accident européen
  - Avis de sinistre LeasePlan
  - Liste des partenaires «Pneus»
  - Liste des partenaires «Carrosserie»
  - Tous les numéros d'appel importants
  - Formulaire de restitution du véhicule
- ▶ Téléchargement sur : [www.leaseplan.ch](http://www.leaseplan.ch)

# À votre écoute 24 sur 24.

- ▶ En cas de panne, d'accident ou d'autre incident, le numéro d'appel 24-h-Assistance de LeasePlan est à votre écoute 24 heures sur 24.
- ▶ LeasePlan 24-h-Assistance national:  
**0800 845 625**
- ▶ LeasePlan 24-h-Assistance international:  
**+41 44 746 64 77**

# Votre Travel Card – une carte pour tout.



La LeasePlan Travel Card est la pièce d'identité qui vous permet d'acquérir sans espèces les prestations de services suivantes:

- ▶ Service et entretien par le garage de votre choix, représentant de la marque.
- ▶ Service „Pneus“ chez un partenaire de LeasePlan (Suisse) SA.
- ▶ Réparation en cas de dommages chez un partenaire „Carrosserie“ de LeasePlan (Suisse) SA.
- ▶ Le carburant (selon contrat)
- ▶ Vignette (selon contrat)

La Travel Card est une carte de crédit protégée par code PIN.

- ▶ Conserver séparément la carte et le code.
- ▶ En cas de perte ou de vol: faire bloquer la carte et informer la police.

# Carburant.



- ▶ Veuillez toujours utiliser le carburant prévu pour votre véhicule.
- ▶ Avant de faire le plein, entrez le kilométrage à la station-service dans le système.
- ▶ Payez toujours le carburant avec votre Travel Card.

# Réparations et entretien. Achat et remplacement de pneus.



- ▶ Votre Travel Card vous autorise à faire effectuer pour le compte de LeasePlan (Suisse) SA, dans un garage représentant de la marque de votre choix , toutes les réparations et tous les travaux d'entretien nécessaires, sauf les dommages à la carrosserie et aux vitres.



- ▶ Les achats et les remplacements de pneus sont effectués par les partenaires de LeasePlan (Suisse) SA.
- ▶ Veuillez noter que seuls les pneus préconisés de la dimension spécifiée peuvent être montés.
- ▶ Payez avec votre Travel Card.
- ▶ Vous trouverez la liste des partenaires «pneus» dans la couverture du manuel ou sous [www.leaseplan.ch](http://www.leaseplan.ch)

# Dommmages à la carrosserie et aux vitres.



- ▶ Les réparations des dommages à la carrosserie et aux vitres sont exécutées par les partenaires carrossiers de LeasePlan (Suisse) SA.
- ▶ Les ordres de réparation correspondants sont donnés par le département «Assurance» de LeasePlan (Suisse) SA, qui se charge également de toutes les démarches d'organisation et d'administration.
- ▶ Vous trouverez la liste des partenaires «carrossiers» dans la couverture du manuel ou sous [www.leaseplan.ch](http://www.leaseplan.ch)

# Pannes.



- ▶ En cas de panne, vous pouvez demander de l'aide en vous adressant à LeasePlan 24-h-Assistance. National et international – 24 heures sur 24.

# Accident.



- ▶ Avisez-nous du sinistre par téléphone (LeasePlan 24-h-Assistance) et faites-nous parvenir en deux jours un constat d'accident européen complètement rempli (des deux côtés), ou un formulaire de sinistre LeasePlan.
- ▶ Etablissez un rapport écrit des circonstances de l'accident, notez les coordonnées complètes des personnes concernées par l'accident et des témoins.  
**Important: faites signer le rapport par tous les conducteurs concernés par l'accident.**

## Vol. Perte de documents.



- ▶ Le vol d'un véhicule à l'intérieur du pays doit être signalé immédiatement et personnellement au poste de police le plus proche, ainsi que par téléphone à LeasePlan (LeasePlan 24-h-Assistance).
- ▶ En cas de vol à l'étranger, il convient de porter plainte devant les autorités locales, ainsi que devant la police cantonale en Suisse.



- ▶ Avisez directement les autorités cantonales compétentes de la perte de votre permis de circulation, et demandez immédiatement la fourniture d'un duplicata.
- ▶ En cas de perte de vos documents de bord, veuillez vous adresser sans délai au service clientèle de LeasePlan (Suisse) SA.

## Restitution du véhicule.



- ▶ Respectez la règle de base: restituez votre véhicule dans l'état dans lequel vous l'avez reçu.
- ▶ Vous trouverez les dispositions détaillées dans votre «Driver's Manual».